CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 3362

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 22 fructidor, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

LE Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

L'ARME de la cavalerie rivalise en courage l'indomptable infanterie de la République; mais il existe dans ses cadres un incomplet considérable en chevaux, et celle

A

81X99

de l'ennemi nous oppose une supériorité numérique dont il est important de lui ravir l'avantage, en complétant nos corps.

On ne peut attendre des marchés existans pour cet objet que des secours partiels, propres seulement à réparer les pertes journalières. Un moyen plus puissant doit y pourvoir. Une levée extraordinaire de chevaux, par voie de réquisition, peut seule relever la cavalerie française, dont l'audace s'indigne du délabrement où elle se trouve réduite. Cet appel de chevaux doit en produire *quarante mille*, dont *dix mille* de trait, afin de satisfaire à tous les besoins.

Hâtez-vous, citoyens représentans, d'adopter cette mesure que le Directoire est forcé de vous proposer, dans l'impuissance où il est de rendre autrement à nos troupes à cheval l'éclat et la force qui leur sont propres. Leurs braves escadrons en attendent le résultat pour terrasser les escadrons ennemis, trop long-temps fiers de leur nombre, et seconder, par des charges héroïques, l'impétuosité de la baïonnette républicaine.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, SIEYES.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire-général, *Signé*, LAGARDE.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

RAPPORT

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

PAR LE MINISTRE DE LA GUERRE,

Le 22 fructidor an 7 de la République française, une et indivisible.

Citoyens Directeurs,

Les puissances coalisées, enhardies par leurs succès, précipitent leurs efforts contre la République. L'enthousiasme républicain vaincra leur délire frénétique ; mais il a besoin d'être secondé par des moyens extraordinaires et par leur emploi rapide et judicieux. L'organisation des différentes armes dont se composent les forces de la République mérite l'attention la plus profonde et la plus constante. L'ennemi nous donne lui-même l'exemple de la sollicitude dont nous ne pouvons nous écarter à cet égard sans danger.

L'état de délabrement où se trouvent tous les corps de cavalerie de la République par le manque de chevaux, est l'objet sur lequel je fixe aujourd'hui vos regards. Il existe dans les cadres un vuide effrayant, et il est urgent de les compléter. En vain espéreroit-on de parvenir à ce but par des marchés ou par des fournitures : on n'a que trop fait la douloureuse expérience de l'infidélité et de la lenteur qui en sont la suite. Les circonstancces commandent impérieusement de prendre une

marche plus active, et de recourir à une grande mesure, qui a déja été employée dans le cours de cette guerre.

En conséquence je vous propose, citoyens Directeurs, de faire la demande au Corps législatif d'être autorisés à obtenir, par voie de réquisition, le nombre des chevaux qu'il est instant de réunir aux armées. Il résulte des rapports qui me sont faits, et des états circonstanciés des besoins les plus urgens de chacun des corps de cavalerie en particulier, que le nombre ne peut être moindre de *quarante mille* en totalité, dont trente mille de cavalerie et dix mille de trait.

Les marchés existans pour fourniture de chevaux de différentes armes continueront néanmoins d'avoir leur exécution. Cette disposition est indispensable pour alimenter les corps, jusqu'au moment où la levée par voie de réquisition aura pu produire les résultats que l'on doit en attendre.

Signé, J. BERNADOTTE.

Pour copie conforme,

Le secrétaire-général du Directoire exécutif,

Signé, LAGARDE.

A PARIS; DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Premier jour complémentaire an 7.